

Avril 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

F

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Bakou (Azerbaïdjan), 19-20 avril 2012

Point 8 de l'ordre du jour

Rapport sur les résultats de la trente-septième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA) sur « l'Exécution du Programme de travail et budget (PTB) 2010-2011, Programme de travail et budget 2012-2013 et domaines d'action prioritaires dans la région pour l'exercice biennal 2014-2015 »

1. La Commission s'est félicitée des enseignements tirés de l'exécution du programme de travail au cours de l'exercice biennal précédent et a examiné les domaines d'action prioritaires de la FAO dans la région Europe et Asie centrale en tenant compte des tendances mondiales et des défis futurs à relever dans les activités de l'Organisation.
2. La Commission a confirmé les résultats régionaux obtenus dans le cadre du PTB 2012-2013. Afin de mieux aligner les priorités sur les résultats compte tenu des ressources limitées disponibles, il a été recommandé d'indiquer les domaines qui pourraient avoir une priorité moindre.
3. La Commission a accueilli favorablement le vaste processus ouvert de réflexion stratégique qui a été lancé par le Directeur général en janvier 2012 pour fixer les futures orientations et priorités stratégiques de l'Organisation. Elle a insisté sur l'importance d'axer les travaux de la FAO sur les principaux défis que les pays doivent relever, de manière à aboutir à des progrès mesurables par l'emploi efficace et efficient des ressources disponibles sur un nombre limité d'activités, compte tenu de l'avantage comparatif de la FAO.
4. La Commission a confirmé que les grands défis mondiaux concordaient avec la situation constatée dans la région, et elle a pris note des tendances et des défis pour la région. Elle a approuvé les six domaines de travail prioritaires à l'échelle de la région et a demandé que ceux-ci soient pris en compte lors de l'examen du Cadre stratégique de la FAO et de l'élaboration du Plan à moyen terme 2014-2017. Ces domaines sont les suivants:
 - a. Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

- b. Avis donnés aux gouvernements à l'appui de l'intensification durable pour les petites exploitations.
- c. Gestion des ressources naturelles, y compris adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets.
- d. Lutte contre les ravageurs et les maladies des animaux et des végétaux et les maladies d'origine alimentaire.
- e. Soutien politique et institutionnel pour l'entrée d'États Membres dans des organisations régionales et mondiales s'occupant de commerce, d'établissement de normes et de politiques et d'économie.
- f. Soutenir et renforcer les biens publics mondiaux et régionaux au moyen de la recherche appliquée dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, des pêches et des forêts.

5. En examinant les défis et les priorités pour la région, la Commission a considéré qu'il fallait: aider les petites exploitations agricoles tout en assurant une gestion plus durable des ressources naturelles, accorder davantage d'attention aux questions liées aux forêts et aux pêches, œuvrer contre la dégradation des terres et améliorer leur utilisation, traiter les problèmes liés à la nutrition et au changement climatique, et intégrer le principe de l'égalité des sexes dans toutes les activités.

6. La Commission a demandé instamment à la FAO de recentrer ses activités en tenant compte de son avantage comparatif, notamment en fournissant des biens publics mondiaux et des avis de politiques à partir de ses activités analytiques et normatives. Elle a mis en avant les fonctions essentielles que sont la sensibilisation, la communication, le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

7. La Commission a demandé à la FAO de préparer des cadres de programmation par pays, qui permettront d'améliorer l'efficacité de l'assistance fournie et de renforcer plus efficacement les capacités des pays selon leurs besoins, le cas échéant en coordination avec le PNUAD et en étroite collaboration avec les institutions financières internationales, la société civile et le secteur privé.

8. La Commission a encouragé la FAO à favoriser une collaboration accrue aux niveaux régional et sous-régional, notamment sous forme de coopération et de partenariats avec des organisations publiques et privées sur les maladies et les ravageurs transfrontières, la sécurité sanitaire des aliments, la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que l'instabilité des prix des produits alimentaires et l'intégration des petites exploitations agricoles dans les chaînes de valeur.

9. La Commission a encouragé la mise en œuvre continue des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, ainsi que celle des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dès qu'elles auront été officiellement adoptées.